

Mercredi 18 septembre :
Le réseau de transports du Conseil Général MaLigne est gratuit !

A l'occasion de la journée du transport public et de la semaine de la mobilité, le Conseil Général offre la gratuité sur tout le réseau de transports MaLigne le mercredi 18 septembre pour encourager les haut-pyrénéens à utiliser les transports en commun et réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Toute l'année, les quatre lignes régulières du réseau MaLigne gérées par le Conseil Général circulent sur les principaux axes du département. Onze lignes supplémentaires de transports à la demande MaLigne à Moi desservent les axes secondaires. Le réseau MaLigne c'est aussi une tarification unique à 2€. 200 000 personnes empruntent chaque année le réseau de transports.

▪ **4 lignes régulières « Maligne » :**

- > Maligne du Haut-Adour > *Tarbes-Montgaillard - Bagnères-de-Bigorre* : 5 à 6 aller-retour / jour
- > Maligne des Gaves > *Tarbes-Lourdes-Pierrefitte-Barèges-Gavarnie* : 12 aller-retour / jour
- > Maligne des Nestes > *Tarbes-Tournay-Lannemezan-Saint-Lary* : 1 aller- retour / jour
- > Maligne du Val d'Adour > *Tarbes-Vic-en-Bigorre-Maubourguet-Madiran* : 5 à 6 aller-retour / jour

▪ **11 lignes de transport à la demande, avec le réseau Maligne à moi :**

- > Arrens /Argelès-Gazost/ Lourdes
- > Castelnau-Rivière-Basse/ Maubouguet/Vic-en-Bigorre
- > Castera-Lou/Tarbes
 - Rabastens-de-Bigorre/Tarbes
 - Rabastens-de-Bigorre/Oléac-Debat
- > Vic-en-Bigorre/Tarbes
- > Castelnau-Magnoac/Trie-sur-Baïse/Tarbes
- > Mun/Tarbes
- > Bagnères-de-Bigorre/Lourdes
- > Lamarque-Pontacq/Tarbes
- > Ste-Marie-de-Campan/Bagnères-de-Bigorre
- > Benac - Juillan - Tarbes
- > Lourdes - La Mongie

Pour utiliser le transport à la demande, contacter la centrale de réservation, la veille, avant 18 h au 05 62 34 73 79. Une réservation suffit pour déclencher le service qui s'adapte à la demande.

Les tarifs :

- Tarification unique à 2 € sur le réseau départemental ;
- Carte 10 voyages = 15 € ;
- Gratuité sur tout le réseau pour les enfants de moins de 4 ans ;
- 1 € le trajet pour les enfants de 4 à 12 ans ;

Maligne solidaire-emploi = 60 trajets gratuits (renouvelable tous les 6 mois) : pour les demandeurs d'emploi et les titulaires du RSA et du RSA socle dont les revenus sont inférieurs au smic.
Gratuité aussi durant les périodes de formation.

Abonnement mensuel : une attestation doit être délivrée par l'employeur.
La carte et son renouvellement s'effectue auprès du transporteur.

Point de vente :

Les tickets à l'unité et les cartes de 10 trajets sont en vente :

- à bord des cars ;
- auprès des services du Conseil Général, Mission Transports : 11 rue Gaston Manent (Tarbes).

Infos, itinéraires et horaires :

0 800 65 65 00 /// www.transports-maligne.fr